

## Burundi : HRW salue l'annulation de l'interdiction du FORSC

Source HRW Burundi : L'annulation de l'interdiction frappant un groupe de la société civile est une mesure positive et devrait inciter le gouvernement à entreprendre d'autres actions en faveur de la société civile, a déclaré Human Rights Watch aujourd'hui.

Le 28 janvier 2011, le ministre de l'Intérieur, Edouard Nduwimana, a annulé une ordonnance de novembre 2009 qui avait mis hors la loi le Forum pour le renforcement de la société civile (FORSC). Le FORSC est une organisation qui unit et coordonne des initiatives de groupes de la société civile burundaise et qui a souvent critiqué les violations des droits humains commises par le gouvernement. Human Rights Watch ainsi que d'autres organisations burundaises et internationales avaient dénoncé l'interdiction de 2009 comme une violation du droit à la liberté d'association. « Le Burundi a pris une mesure positive en faveur de la liberté d'association en annulant l'interdiction du FORSC », a déclaré Daniel Bekele, directeur de la division Afrique de Human Rights Watch. « Nous espérons que cela signifie que le gouvernement cessera de considérer la société civile comme un ennemi, et reconnaîtra plutôt les contributions de groupes tels que le FORSC en engageant le dialogue avec eux. » Le FORSC est une organisation burundaise particulièrement reconnue pour son franc-parler. Cette organisation a travaillé sur une série de sujets tels que la bonne gouvernance, la justice de transition et la nécessité de protéger les défenseurs des droits humains. Son interdiction par le gouvernement avait annoncé peu après que le Directeur général du FORSC, Pacifique Nininahazwe, avait publiquement condamné l'implication présumée du gouvernement dans les assassinats d'Ernest Manirumva, un militant anti-corruption, et de Salvator Nsibiraho, un jeune homme battu à mort par la police. Le ministre de l'Intérieur, Nduwimana, avait prétendu à l'époque que l'interdiction était liée à des problèmes techniques concernant l'adhésion de certains groupes membres de l'organisation. L'interdiction a été levée après que le gouvernement a répondu favorablement aux efforts du FORSC pour renouer le dialogue, après plusieurs mois de relations tendues entre le gouvernement et les organisations de la société civile. Cinq journalistes et travailleurs des médias ont été arrêtés en 2010 ; deux d'entre eux, Jean Claude Kavumbagu et Faustin Ndikumana, sont toujours emprisonnés sur des chefs d'accusation qui semblent motivés politiquement. Le Directeur général du FORSC, Nininahazwe, ainsi que d'autres militants ont indiqué avoir fait l'objet de surveillance fin 2010. Les relations entre les militants et le gouvernement ont été particulièrement tendues depuis le meurtre non résolu de Manirumva en avril 2009. Plusieurs organisations ont accusé publiquement des officiers de la police d'être impliqués dans ce meurtre et ont critiqué l'absence de poursuites judiciaires engagées par le système judiciaire contre des suspects haut-placés. En réponse, des représentants du gouvernement ont mis en garde les militants contre le fait de s'exprimer sur des sujets sensibles de sécurité et de justice. Après une période électorale en 2010 marquée par des violences politiques, un boycott des élections par l'opposition et la torture de plusieurs dirigeants de l'opposition, certains militants de la société civile ont été accusés par des représentants du gouvernement d'être des « opposants politiques » ou des « ennemis ». La représentante de Human Rights Watch Burundi a été expulsée en juin, après que le gouvernement a prétendu qu'elle était politiquement de parti pris. Dans un mémorandum du mois d'août, le FORSC et d'autres groupes ont appelé le gouvernement à traiter les médias, la société civile et l'opposition politique comme des partenaires et à choisir le dialogue plutôt que la répression. « L'annulation par le ministre de l'Intérieur de l'interdiction qui frappait le FORSC nous incite à espérer que le gouvernement burundais a reconnu que la répression de la société civile est une réponse ni raisonnable ni constructive aux critiques », a conclu Daniel Bekele. « Nous espérons que cette décision laisse augurer une nouvelle ère de dialogue constructif. Nous exhortons le gouvernement à mettre fin aux actes d'intimidation et aux restrictions imposés à d'autres militants et journalistes. »